

Réf: Dossier 407176

Avis de constitution

SOCIETE «REVELATION DU CHRIST»

Siège Abidjan Cocody Angré Bessikoi, Lot 1999, Ilot
120

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/03/2025, et enregistrés au CEPICI le 04/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « REVELATION DU CHRIST »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et en tout pays, soit pour son compte ou pour le compte de tiers : Transport Public. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Angré Bessikoi, Lot 1999, Ilot 120

Dirigeant(s) M KOUAKOU ISIDORE KOUASSI (GÉRANT), M TETE ATSUPE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02910 du 24/06/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°37690/GTCA/RC/2025 du 24/06/2025

